

Hassen khelifati, pdg d'alliance assurances

projet de loi de finances 2020

©
D. R.



Le projet de loi de finances 2020, adopté dimanche dernier par le Conseil des ministres, prévoit une taxe d'environnement, applicable lors de la souscription du contrat d'assurance, à raison de 1 500 DA pour les véhicules de tourisme et de 3 000 DA pour les autres types de véhicules. Pour le PDG d'Alliance Assurances, Hassen Khelifati, rencontré au siège de la compagnie, à Chéraga (Alger), la mesure ne sera pas sans conséquences sur le secteur des assurances.

Pour l'instant, les compagnies d'assurances n'ont reçu aucune information officielle sur cette nouvelle taxe. Mais si cette mesure venait à être confirmée, les assureurs n'ont d'autre choix que de l'appliquer. "C'est une décision du gouvernement. Nous allons l'appliquer", a précisé M. Khelifati. Selon ce dernier, il n'y a aucun doute, les compagnies d'assurances seront impactées par cette mesure. Sur le plan technique, le PDG d'Alliance Assurances évoque l'adaptation du système d'information des sociétés d'assurances pour prendre en charge cette nouvelle taxe.

"Il faudrait intégrer cette taxe dans les contrats pour qu'elle soit automatisée", explique M. Khelifati. Les assureurs devront aussi former leurs employés. Ils seront, donc, appelés à consentir des investissements supplémentaires. "Ce sont des investissements lourds", estime M. Khelifati qui soulève également la question de l'adaptation de la mesure aux contrats à durée limitée. "Ce sont des contraintes techniques importantes qu'il faut travailler", relève le PDG d'Alliance Assurances. Mais au-delà des aspects techniques, M. Khelifati indique que les compagnies d'assurances feront face à "une lourde responsabilité".

“C’est l’argent du Trésor. Le récolter puis le verser au Trésor exige la mise en place de toute une organisation. C’est une responsabilité. Il faut être vigilant”, affirme Hassen Khelifati, estimant nécessaire d’ouvrir des discussions avec le ministère des Finances. Le PDG d’Alliance Assurances affirme aussi que cette taxe pourrait avoir des répercussions sur le chiffre d’affaires des assureurs. La taxe pourrait être perçue comme étant une hausse des prix des assurances.

Eu égard à la crise actuelle, les assurés seront amenés à réduire leur budget en assurance et “vont baisser leurs achats de garantie”. C’est un manque à gagner pour les compagnies d’assurance qui verront leur chiffre d’affaires reculer. “Nous pensons qu’il est nécessaire d’ouvrir des discussions avec le ministère des Finances sur une juste compensation des compagnies d’assurances pour les efforts consentis en matière d’investissement pour la collecte de cet impôt au profit du Trésor public”, a suggéré M. Khelifati.

“Nous ne pouvons le faire gratuitement”, a-t-il estimé. D’autant que le secteur risque de traverser une difficile zone de turbulences. En effet, si le marché a enregistré une relative croissance au premier, semestre, les projections pour la fin de l’année s’annoncent moroses. Le plafonnement des importations de kits destinés au montage de véhicules, le gel des projets et la fermeture de plusieurs petites entreprises impacteront durement le secteur des assurances.

Meziane Rabhi